

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/SEPT/96	OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF EDUCATION
<u>Date du conseil municipal</u> 21/09/2020	
<u>Date de la convocation</u> 14/09/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 29/09/2020	

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 14 septembre 2020.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents représentés :

- Sylvie POIRIER représentée par Catherine OUSSET
- Nimca CIGE représentée par Nolwenn LE BOUTER

Monsieur Philippe DUCQ est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2143-2,

VU la délibération n°2020/SEPT/095 du 21 septembre 2020 portant création du comité consultatif Education,

CONSIDERANT la création du comité consultatif Education,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à désignation des membres siégeant au sein du Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées (29),

ARTICLE Unique :

DESIGNE les membres suivants au sein du comité consultatif « Education » :

Membres titulaires	Membres suppléants
Edith LION	Jules NOUGA NOUGA
Nathalie PIEUSSERGUES	Chantal REGNAULT-GALLOIS
Armand DE MAIGRET	Serge HAMELIN
Dany FAROY	Fabrice HOULIER
Nolwenn LE BOUTER	Suzanna MARTINET
Nathalie COSSERON	Angélique RAPPAILLES
Aymeric DUROX	Clotilde LAGOUTTE

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 22 septembre 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20201001-SEPT-2020-96-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020